

<http://sueducation92.ouvaton.org/spip.php?article2282>



**Stage syndical "Agir, se  
défendre, connaître ses droits  
avec SUD éducation 92" 13 et  
14 décembre**



- STAGES DE FORMATION SYNDICALE  
Date de mise en ligne : samedi 13 novembre 2021

---

Copyright © SUD éducation 92 - Tous droits réservés

---

**Lundi 13 et mardi 14 décembre 2021 au local SUD Education 92, 30 bis rue des boulets, 75011 Paris**

***Adhérent-e ou non, militant-e ou non : ce stage est pour toi ! Tu viens d'adhérer à SUD éducation ? Tu n'oses pas encore et tu te demandes ce qu'est un syndicat ? Tu aimerais en savoir plus sur l'histoire du syndicalisme ? Tu as du mal à monter une section SUD dans ton établissement ? Ton/ta chef-fe te met toujours des bâtons dans les roues, tu veux connaître tes droits ? Tu as envie de sortir la tête du guidon pendant 2 jours et d'échanger avec des camarades de lutte sur tes pratiques militantes ?***

### **Programme du stage**

#### **Lundi 13 décembre**

9h : Accueil  
9h30 : Présentation du stage, tour de table des attentes  
10h15-11h : Histoire de SUD éducation et de Solidaires  
11h15-12h30 : Atelier 1  
14h : Débats mouvants  
14h30-15h45 : Atelier 2  
16h-16h30 : Restitution des ateliers  
*APERRO autogéré ouvert à tou-te-s !*

#### **Mardi 14 décembre**

9h : Accueil  
9h30-10h30 : Thématique politique ou pédagogique à définir  
10h45-12h : Atelier 3  
13h30 : Théâtre forum  
14h30-15h45 : Atelier 4  
16h30 : Restitution des ateliers + bilan du stage

### **Ateliers possibles**

- 1/ défendre collectivement les droits de tous les personnels : cas pratiques.
- 2/ droits syndicaux et usages (panneaux, diffusion de tracts, réunions, stages, grève), où trouver les textes de base.
- 3/ militer dans son établissement (1er/2nd degré) : comment animer une RIS, une HIS, comment créer, faire vivre une section.
- 4/ outils syndicaux internes et externes : lettres d'information, écriture de tracts, journaux, site internet.

### **Comment s'inscrire ?**

En adressant une demande écrite à ta hiérarchie avant le 13 novembre 2021. Cette demande est à adresser à la rectrice dans le secondaire, au président-e d'université dans le supérieur, au DASEN dans le primaire, au président-e de la collectivité pour les agents territoriaux.

### **Pour nous informer de ta participation :**

Avec le formulaire en ligne,

<https://framaforms.org/stage-syndical-agir-se-defendre-connaître-ses-droits-avec-sud-education-92-1630576047>, ou

par courriel à [sudeducation@gmail.com](mailto:sudeducation@gmail.com)

### **Modèle de demande**

(lieu, date)

Mme la DASEN s/c de l'IEN de la ... circonscription, OU Mme la Rectrice, OU M. le président du Conseil Départemental/Régional s/c du chef d'établissement

Je soussigné-e (nom, prénom, corps, affectation), demande à bénéficier d'un congé pour formation syndicale de deux jours, en application de la loi n° 82-997 du 23 novembre 1982 et du décret n° 84-474 du 15 juin 1984, en vue de participer au stage de formation qui se déroulera les **13 et 14 décembre 2021** à Paris, stage déclaré sous l'égide du CEFI-Solidaires, 31 rue de la Grange aux belles, 75010 Paris.

(Signature)

### **Les stages syndicaux, un droit !**

Tout personnel a droit à 12 jours de stage de formation syndicale par an. La hiérarchie (DASEN et Rectrice) ne peut refuser que pour nécessité de service, dûment motivée et ce au plus tard 15 jours avant la date du stage (sans réponse dans les 15 jours qui précèdent, la demande est réputée accordée).

La demande est à faire au moins un mois avant, soit le 13 novembre au plus tard.

Prévenez-nous en cas de problème.

